



La faute du veau d'or, par Nicolas Poussin (1594 – 1665). La faute sera suivie du repentir d'Israël et du pardon divin. Moïse descendra avec les secondes tables de la Loi.

La faute du veau d'or

Un argument pour le repentant

La Torah ne cache ni les fautes du peuple d'Israël, ni les fautes de ses héros (comme David et Bethsabée). La Torah ne parle pas des anges, mais des hommes avec leurs passions, leurs faiblesses et leur grandeur.

La faute du veau d'or est pardonnée par le repentir d'Israël, la leçon vaut pour tout fauteur.

תלמוד בבלי מסכת עבודה זרה דף ד עמוד ב

וא"ר יהושע בן לוי: לא עשו ישראל את העגל אלא ליתן פתחון פה לבעלי תשובה.

תורת חיים

אלא ליתן פתחון פה לבעלי תשובה. שלא יאמר החוטא לא אשוב שלא יקבלני

Talmud de Babylone traité Avoda Zara page 4 b

Rabbi Josué fils de Lévi enseigne: les enfants d'Israël n'ont commis la faute du veau d'or que pour donner un argument aux repentants.

Torat Haïm (Rabbi Abraham Haïm de Galicie – XVIIème siècle)

Pour donner un argument aux repentants: afin que le fauteur ne dise pas "je ne ferai pas téchouva / repentir, car je ne serai pas exaucé."